

REGLEMENT PARTICULIER



Grand Prix de la Ville de Sainte Marie Dimanche 02 juillet 2017



Lieu : ZAE de la Mare – Les hauts de - SAINTE-MARIE

Itinéraire 1 : Circuit 1(2.300 km) dans la ZAE de la Mare pour les catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes garçons, Féminines Min-cad, Féminines Jun-Sen, Pass'cyclisme Vét (40ans et +) / Cadets, Pass'cyclisme 17-39.

Itinéraire 2 : Circuit 2 (10.400 km) pour la Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Open.

Départ : ZAE de la Mare. ⇒ Direction Rue du Double 10 – chemin Tabur – route Emile de la Giroday – Rue Louis Lagourde – Rue de la Pépinière – Rond-Point La Mare.

Arrivée : ZAE de la Mare.

CIRCUIT 1 : boucle ZAE de la Mare = 2.300 km – CIRCUIT 2 = 10.400 km

Voir plan ci-joint

Catégories et Horaire :

- Poussins	09h00	☛ 1 tour	soit 2.300 km
- Pupilles	09h15	☛ 3 tours	soit 6.900 km
- Benjamins	09h45	☛ 5 tours	soit 11.500 km
- Minimes Garçons :	10h15	☛ 10 tours	soit 23.000 km
- Fém. Min-cad :	10h15	☛ 10 tours	soit 23.000 km
- Pass'cyclisme Vét (40ans et +) / Cadets :	11h00	☛ 22 tours	soit 50.600 km
- Pass'cyclisme 17-39 / Fém. Jun-Sen :	11h00	☛ 22 tours	soit 50.600 km
- Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Open:	13h00	☛ 10 tours	soit 104.000 km + 0.400 km

Arrêt de l'émergence 20 minutes avant chaque départ.

Règlement :

Ravitaillement : Uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les paries montantes du circuit :

•Autorisé pour la Catégorie P-CY Vét (40ans et +) / Cadets : du 10^{ème} au 20^{ème} tour inclus.

•Autorisé pour la Catégorie P-CY 17-39 / Fém. Jun-Sen : du 10^{ème} au 20^{ème} tour inclus.

•Autorisé pour la Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Open : du 4^{ème} au 9^{ème} tour inclus.

Dépannage : A pied, à droite de la chaussée sur les 2 circuits pour toutes les catégories.

Pour le circuit 2 : 3 voitures neutres pour les dépannages

Course en circuit : tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course

Engagements : 8€ par coureur.

Gratuit pour les catégories : PO, PU, BE : 0€

Dossard personnalisé offert à tous les coureurs

Inscriptions par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le jeudi 29/06/2017-12h00 :

Temps de confection des dossards !

Par mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : 0262 45 22 55

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Podium + Différents lots :

●Le matin :

- Une coupe pour les 3 premiers de chaque catégorie

- Un bouquet pour les 1ers de chaque catégorie

●L'après-midi :

- Une coupe pour le 1^{er} de chaque catégorie

- Un bouquet pour le 1^{er} au scratch

- Une enveloppe pour les 7 premiers au scratch : 1^{er} : 400 €

2^{ème} : 200 € 3^{ème} : 150 € 4^{ème} : 100 €

5^{ème} au 7^{ème} : 50 €

●Tous les engagés dans la course :

- Tirage au sort : Différents lots à gagner.

Arbitres : DE COTTE Philippe, GERMAIN Etienne, GOULJAR Eddy, FERRERE Jean-Simon.

Arbitre Moto : FERRERE Jean Simon, ALPHONSE Thierry.

Délégué Fédéral : BARET François.

Sécurité : Le code de la Route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et les officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Environnement : Il est demandé aux coureurs de ne jeter aucuns déchets sur la voie publique (respectons notre environnement) sous peine de sanctions.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point de règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de cyclisme. www.ffc.fr

SMVC

126 Apt 4 chemin Mercher La Confiance 97438 Ste Marie

0692.86.03.23 d.lauretcyclo@gmail.com